



**RAPPORT PRÉSENTÉ**  
dans le cadre du  
**DÉBAT D'ORIENTATIONS  
BUDGÉTAIRES**

*Conseil d'administration  
du 12 novembre 2025*

# Débat d'orientations budgétaires

## *Présentation*

**1/ Éléments financiers rétrospectifs consolidés**

**2/ Les relations avec la commune : « un destin lié »**

**3/ Un investissement cohérent avec les missions du CCAS**

**4/ Le budget 2026, maintien des grands équilibres dans la perspective de la mise en œuvre d'une PPI sur le prochain mandat**

**Annexe 1 : Informations complémentaires relatives aux ressources humaines de la collectivité**



# Débat d'orientations budgétaires

## *Données générales sur le CCAS et ses budgets annexes*

Héritiers des bureaux d'aide sociale issus de la fusion réalisée en 1953 entre les bureaux d'assistance instaurés dans chaque commune en 1893 et les anciens bureaux de bienfaisance créés en 1793, les centres communaux d'action sociale sont soumis au statut défini par la loi du 6 janvier 1986 modifiée (codifiée aux articles L 123-4 et suivants et R 123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles).

Établissement public administratif doté de la personnalité juridique, le CCAS constitue une personne morale distincte de la commune, ce qui lui confère l'autonomie juridique.

Si l'existence d'un CCAS est obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants, l'étendue de ses missions dépend en grande partie de la volonté municipale et des moyens qui lui sont alloués.

Les missions du CCAS de Salon de Provence sont orientées vers :

- la solidarité,
- les personnes handicapées,
- les personnes âgées,
- vie sociale et animation pour tous
- et la petite enfance

# Débat d'orientations budgétaires

## *Données générales sur le CCAS et ses budgets annexes*

### **Les moyens financiers associés, présentation consolidée des différents budgets**

Les trois budgets du CCAS sont :

- Le budget principal du CCAS (M14)
- Le budget annexe des foyers logements et des services de Maintien à Domicile
- A compter du 1er janvier 2010, un budget annexe « Service de Soins Infirmiers A Domicile », distinct du Budget « Foyers-Logements et Services de Maintien à Domicile » a été créé. Conformément à la réglementation, son budget prévisionnel a été voté le 18/10/2021. **Les valeurs relatives aux dépenses et recettes de ce service ne sont donc pas reprises dans le présent rapport d'orientation budgétaires.**

Tous les éléments contenus dans ce Rapport d'orientations budgétaires présentent une approche financière consolidée du CCAS **sauf cas expressément mentionné.**

# Débat d'orientations budgétaires

## *Données générales sur le CCAS et ses budgets annexes*

### **Les moyens financiers associés, présentation consolidée des différents budgets (M14 et M22 foyer logement)**

Le budget du CCAS se décompose, comme celui de la commune, en une section de fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses et recettes de gestion courante, et une section d'investissement qui inclut toutes les opérations (acquisitions ou travaux) ayant un impact sur le patrimoine de l'établissement. Sa vocation première est d'offrir un service public adapté aux besoins du territoire.

Le budget du CCAS représente en 2025, une masse financière de près 7,7 M€ en fonctionnement courant (dépenses et recettes). En structure, 14 % des recettes de fonctionnement courant du CCAS proviennent des produits des services et de la tarification pour un montant de 984 k€, 86 % des dotations pour un montant de 6 291 k€. Près de 56 % de ces dotations correspondent à la subvention municipale, premier financeur du service.

Dans le budget 2025, les charges de personnel représentent 82 % des dépenses de fonctionnement courant pour 6 384 k€ et les charges à caractère général 14 % pour 1 067 k€.

# Débat d'orientations budgétaires

## *Éléments financiers rétrospectifs consolidés*

1.

## **Éléments financiers rétrospectifs consolidés**

***Toutes les données concernant le CA 2025 sont des éléments projetés sur la base des éléments connus au 30/09/2025, seules les tendances sont affichées***

# Débat d'orientations budgétaires

## *Éléments financiers rétrospectifs consolidés*

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

**Pour débattre des orientations budgétaires de la collectivité, il est avant tout nécessaire d'en connaître les paramètres financiers actuels.** La stratégie financière de la collectivité, exposée publiquement depuis 2014, consiste à placer le niveau de dépenses en conformité avec les capacités budgétaires que ce soit tant sur la commune que sur le CCAS.

Les mesures que le CCAS a mis en œuvre pour un retour à l'équilibre en 2023, à savoir une baisse des dépenses et une optimisation des recettes notamment sur le secteur de la petite enfance, continuent à porter leurs fruits sur 2025.

Sur le budget M22, la fermeture de la résidence autonomie Ensouleiado a impacté la participation financière de l'ARS sur la dotation soins courants.

# Débat d'orientations budgétaires

## *Éléments financiers rétrospectifs consolidés*

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

Dans ce contexte, courant 2025, la commune, à travers le versement de la subvention d'équilibre, a permis de maintenir un niveau de recettes suffisants pour garantir un équilibre financier global sur le CCAS.

Il est intéressant de connaître l'évolution des principales variables budgétaires : les charges de personnel (012), les charges à caractère général (011), les autres charges de gestion courante (65), les produits de fonctionnement notamment la subvention de la ville et la dette.

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés – projections CA 2025

### Budget consolidé - 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel, c'est à dire la masse salariale, représentent 82 % des charges réelles du budget de fonctionnement du CCAS en 2025.

M57 + M22 FL	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	VARIATION EN % entre CA au 30/09/N	PROJECTION CA 2025
CHAP 012 EN K€	4 733	6 309	6 384	4 631	-2,17%	

De BP à BP, la masse salariale a baissé de – 2,98 % entre 2024 et 2025 (-177 k€).

Au niveau de la masse salariale, le montant projeté est inférieur au montant réalisé en 2024. Plusieurs explications :

- Non remplacement automatique des agents partis à la retraite
- En 2024, une prime unique « pouvoir d'achat » a été versée pour un montant total de 93 k €
- L'exécution du budget est plus favorable par rapport aux hypothèses de construction de la masse salariale pour 2025, générant de fait des économies (fin de droit d'un chômeur indemnisé plus tôt alors que la dépense était prévue sur l'année 2025, transfert d'un agent en cours d'année sur le budget de la ville, une démission...)
- La règlementation sur l'indemnisation des arrêts maladie (90 % au lieu de 100 %) a également généré des économies.

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés – projections CA 2025

### Budget consolidé - 011 / 016 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général, c'est à dire les frais courants du fonctionnement, représentent 14% des charges réelles du budget de fonctionnement 2025 du CCAS.

M57 + M22 FL	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	VARIATION EN % entre CA au 30/09/N	PROJECTION CA 2025 (entre CA au 30/09/N)
Charges générales EN K€	560	928	1 103	553	-1,25%	

De BP à BP, les charges courantes ont été réduites de – 7,75 %. (-93 k€). La baisse porte essentiellement sur le budget annexe foyers logements.

Sur le CCAS, un budget de quasi reconduction et la linéarité des dépenses courantes laissent présager un consommé proche du CA 2024.

Pour le budget annexe, on constate toujours une baisse des dépenses compte tenu notamment de la fermeture de la résidence autonomie Ensouleiado sur une année pleine.

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

### Budget consolidé - 011 / 016 – Charges à caractère général

Le tableau ci-après détaille les projections par secteur d'activités concernant l'ensemble des dépenses de fonctionnement courant :

SECTEUR	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA AU 31/12/2025
ADMINISTRATION	29 100,08 €	<b>51 417,51 €</b>	76 882,32 €	26129,34	-10,21%	→
ACTION SOCIALE	20 318,44 €	<b>35 587,10 €</b>	29 728,24 €	11092,7	-45,41%	
POLE SENIORS ANIMATIONS	70 771,13 €	<b>111 394,84 €</b>	150 245,67 €	88719,93	25,36%	
PETITE ENFANCE	229 605,82 €	<b>362 956,48 €</b>	417 502,45 €	229799,43	0,08%	
<b>TOTAL</b>	<b>349 795,47 €</b>	<b>561 355,93 €</b>	<b>674 358,68 €</b>	<b>355 741,40 €</b>	<b>1,70%</b>	

SERVICE	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA AU 31/12/2025
610-0 SCE COMMUN FL & MAINTIEN DOMICILE	2 042,83 €	<b>5 958,41 €</b>	11 677,57 €	310,31 €	-84,81%	→
611-7 ENSOULEIADO	49 224,93 €	<b>86 548,51 €</b>	106 219,26 €	46 358,27 €	-5,82%	
611-8 LYON	93 990,92 €	<b>145 596,32 €</b>	163 744,18 €	88 160,27 €	-6,20%	
612-0 SOINS COURANTS	1 312,24 €	<b>1 312,24 €</b>	3 833,65 €	122,24 €	-90,68%	
612-1 SCE COMMUN MAINTIEN DOMICILE	4 224,48 €	<b>4 224,48 €</b>	5 057,34 €	3 901,73 €	-7,64%	
612-4 PORTAGE REPAS DOMICILE	47 600,38 €	<b>76 785,34 €</b>	90 770,94 €	49 313,41 €	3,60%	
612-5 TELE ASSISTANCE	12 088,00 €	<b>46 164,00 €</b>	47 000,00 €	9 348,00 €	-22,67%	
<b>TOTAL</b>	<b>210 483,78 €</b>	<b>366 589,30 €</b>	<b>428 302,94 €</b>	<b>197 514,23 €</b>	<b>-6,16%</b>	

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

### Budget consolidé – 65 – autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante (aides, subventions...) représentent 4 % des charges réelles du budget de fonctionnement du budget principal 2025 du CCAS uniquement.

M57 + M22 FL	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	VARIATION EN % entre CA au 30/09/N	PROJECTION CA 2025
CHAP 65 EN k€	171	265	296	53	-69,10%	

La totalité du budget ouvert pour le versement des subventions sera consommé: ADMR pour 60 k€, subvention crèche Croix Rouge pour 154 600 €, subvention AAGESC pour 5 k€ et subvention ADAMAL pour 6 k€.

A noter la dépense supplémentaire en lien avec la mise à disposition d'un agent au profit de l'association Initiative Pays Salonnais qui va également augmenter le niveau de consommation du chapitre 65 (+90 k€).

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

### Budget consolidé - Les recettes de fonctionnement

**Les recettes issues de la tarification aux usagers représentent 14 % du budget voté en 2025.  
De BP à BP, elles ont varié de – 12,36 %.**

- Sur le budget principal du CCAS, le niveau de recettes attendues est identique à celui de 2024
- Sur le budget M22, on peut craindre une baisse des recettes du fait de la fermeture de la résidence autonomie Ensouleiado et du ralentissement des services d'aide à domicile dans leur globalité.

CCAS	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA 2025
Produits services Petite Enfance	347 522,95 €	<b>588 900,15 €</b>	570 000,00 €	328 153,18 €	-5,57%	
Produits services Animations	33 276,00 €	<b>52 168,00 €</b>	40 900,00 €	34 406,00 €	3,40%	
Produits des services autres (Lgt temp-F.Rest-Frais siège ssiad-Rbst fluides )	5 712,74 €	<b>33 115,02 €</b>	25 500,00 €	5 145,71 €	-9,93%	
<b>TOTAL C70</b>	<b>386 511,69 €</b>	<b>674 183,17 €</b>	<b>636 400,00 €</b>	<b>367 704,89 €</b>	<b>-4,87%</b>	

FL MAD	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA AU 31/12/2025
Produits de la tarification relevant article L.312-1 CASF	161 706,93 €	<b>34 968,71 €</b>	35 000,00 €	- €	-100,00%	
Produits à charge département (hors EHPAD)	10 620,48 €	<b>43 040,16 €</b>	32 508,78 €	- €	-100,00%	
Tarif dépendance (produits à charge redevables)	170 720,90 €	<b>288 935,36 €</b>	281 058,68 €	160 216,09 €	-6,15%	
<b>TOTAL GROUPE 017</b>	<b>343 048,31 €</b>	<b>366 944,23 €</b>	<b>348 567,46 €</b>	<b>160 216,09 €</b>	<b>-53,30%</b>	

# Débat d'orientations budgétaires

## *Éléments financiers rétrospectifs consolidés*

### Budget consolidé - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de dotation représentent 86 % du budget voté en 2025. De BP à BP, elles ont varié de - 7,43%.

La subvention d'équilibre totale est de 3 511 k€ soit une baisse de 636 k€ par rapport à la subvention allouée en 2024, de 4 147 k€. La subvention d'équilibre est inférieure à la subvention « plafond » votée par le conseil municipal de 4 M€ en 2025.

Cette baisse a été compensée d'une part par les recettes de la CAF maintenues à leur niveau de 2024 et par les excédents de fonctionnement repris en 2025 pour un montant total de + 611 k€.

Sur le budget M22, les baisses des recettes s'expliquent notamment par la fermeture de la RA Ensouleïado sur une année pleine et de l'impact sur le forfait soins courants pris en charge par l'ARS. Cette dotation était auparavant allouée sur la RA Ensouleïado.

Il n'y a pas eu du report officiel du dispositif sur le foyer Lyon et le suivi est rendu difficile compte tenu des informations tardives et contradictoires de l'ARS. Le principe de prudence est privilégié en 2025 afin d'éviter le remboursement de cette dotation à l'ARS.

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

### Budget consolidé - Les recettes de fonctionnement

#### Evolution des dotations et participations :

CCAS	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA 2025
FCTVA	1 071,10 €	1 071,10 €	253,45 €	253,45 €	-76,34%	
Participations département	97 040,00 €	160 162,00 €	152 160,00 €	66 440,00 €	-31,53%	
<b>SUBVENTION EQUILIBRE</b>	<b>1 688 600,00 €</b>	<b>3 577 270,00 €</b>	<b>2 878 361,34 €</b>	<b>1 450 000,00 €</b>	<b>-14,13%</b>	
Participations CAF/ PSU et autres dispositifs CAF hors CTG	1 202 811,69 €	1 864 088,44 €	1 815 735,00 €	1 088 202,68 €	-9,53%	
Participations CAF CTG	425 014,53 €	631 378,64 €	748 987,11 €	326 806,76 €	-23,11%	
Autres produits (ST CHAMAS, CMSA, , APE, APA, CARSAT, FIPHFP, FSE...)	64 033,48 €	65 727,79 €	40 428,00 €	34 994,36 €	-45,35%	
<b>TOTAL</b>	<b>3 478 570,80 €</b>	<b>6 299 697,97 €</b>	<b>5 635 924,90 €</b>	<b>2 966 697,25 €</b>	<b>-14,72%</b>	

FL MAD	CA AU 30/09/2024	CA AU 31/12/2024	BP 2025	CA AU 30/09/2025	variation en % CA au 30/09	PROJECTION CA 2025
FCTVA	2,87 €	2,87 €	79,72 €	79,72 €	2677,70%	
Forfait résidences autonomie	11 519,00 €	11 519,00 €	12 072,00 €	- €	-100,00%	
<b>Subvention et participations (ville)</b>	<b>303 800,00 €</b>	<b>570 035,00 €</b>	<b>634 928,57 €</b>	<b>316 500,00 €</b>	<b>4,18%</b>	
Autres produits de gestion courante	7 038,90 €	7 790,60 €	7 700,00 €	4 960,04 €	-29,53%	
Remboursement sur rémunérations du personnel	1 158,51 €	1 158,51 €	1 000,00 €	- €	-100,00%	
<b>TOTAL - Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitat</b>	<b>323 519,28 €</b>	<b>590 505,98 €</b>	<b>655 780,29 €</b>	<b>321 539,76 €</b>	<b>-0,61%</b>	

# Débat d'orientations budgétaires

## Éléments financiers rétrospectifs consolidés

### Budget consolidé du CCAS - La dette et avance de Trésorerie

Le stock de dette du CCAS est faible. La dette se compose d'un emprunt conclu auprès de Dexia en 2008 sur le Foyer logement (RA Ensouleido) pour près de 300 K€ (chaufferie solaire et gaz).

En 2011, le CCAS avait perçu de la ville une avance de trésorerie de 800 k € pour compenser la diminution des excédents. Le solde de 200 k€ a été remboursé en 2017.

La dette du CCAS est donc totalement saine et sans risque.

En K €	Montant de la dette au 31/12/2025	Échéance 2025	Durée d'amortissement restante
EMPRUNT DEXIA	43	23	2 ans

# Débat d'orientations budgétaires

## *Les relations avec la commune : un « destin lié »*

### 2.

## **Les relations avec la commune**

### **« un destin lié »**

# Débat d'orientations budgétaires

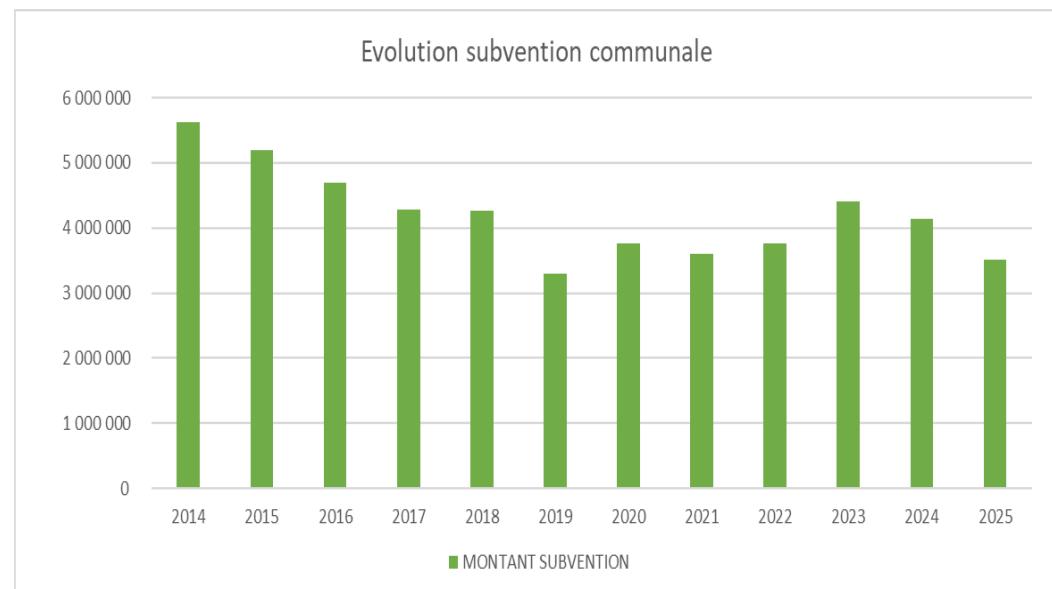
## *Les relations avec la commune : un « destin lié »*

Depuis 2014, la municipalité souhaite faire de la subvention de la ville une recette d'équilibre pour le budget prévisionnel. Depuis 2019, chaque année par délibération, le conseil municipal acte le principe du vote d'un plafond de subvention que le CCAS peut appeler auprès de la ville.

Pour 2025, le plafond était fixé à 4 M€. En 2024, la subvention d'équilibre votée au budget était inférieure de 488 k€ au plafond pour un montant global de 3 511 k€. Elle a permis de préserver la trésorerie courante du CCAS.

Une ligne de trésorerie a été renouvelée en 2025 pour le CCAS pour un montant de 1 M € pour une durée d'un an.

année	MONTANT SUBVENTION	différentiel N / N-1	%
2014	5 632 072	192 072	3,53%
2015	5 200 000	-432 072	-7,67%
2016	4 700 000	-500 000	-9,62%
2017	4 288 000	-412 000	-8,77%
2018	4 260 000	-28 000	-0,65%
2019	3 304 500	-955 500	-22,43%
2020	3 764 000	459 500	13,91%
2021	3 600 000	-164 000	-4,36%
2022	3 766 242	166 242	4,62%
2023	4 411 653	645 411	17,14%
2024	4 147 305	-264 348	-5,99%
2025	3 511 398	-635 907	-15,33%



# Débat d'orientations budgétaires

## *Les relations avec la commune : un « destin lié »*

### **Budget consolidé du CCAS (M57+M22) - Les excédents de clôture projetés**

En 2025, malgré une diminution des produits de fonctionnement projetée et une diminution moins importante des charges de fonctionnement projetée, l'épargne nette devrait rester positive en cohérence avec une collectivité qui n'a pas vocation à investir massivement mais plus à rendre des services publics.

Dans le même temps, la baisse des recettes n'aura qu'un impact limité sur le chaine de l'épargne compte tenu du niveau d'excédent du CCAS (au 31/12/2024 : + 596 k € sur le CCAS et + 16k € sur le FL).

k€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits fct courant	10 571	9 985	9 127	8 359	8 551	8 036	8 152	8 146	7 544	8 143	7 969	
Charges fonctionnement courant	9 773	9 011	8 745	8 596	8 164	8 270	7 857	7 913	8 019	7 612	7 460	
EXCEDENT BRUT COURANT	798	974	382	-237	387	-234	295	233	-475	531	509	
= EPARGNE DE GESTION	601	968	378	-236	495	-212	324	217	-482	540	488	
Intérêts	11	10	9	9	8	7	7	5	5	4	3	
EPARGNE BRUTE	591	958	369	-245	487	-219	317	212	-487	536	485	
Capital	12	13	14	14	14	15	16	18	18	18	19	
EPARGNE NETTE	578	945	355	-259	473	-234	301	194	-505	518	466	



# Débat d'orientations budgétaires

*Un niveau d'investissement cohérent avec les missions du CCAS*

**3.**

**Un niveau d'investissement  
cohérent avec les missions du CCAS**

# Débat d'orientations budgétaires

*Un niveau d'investissement cohérent avec les missions du CCAS*

## **Un niveau d'investissement cohérent avec les missions du CCAS**

Les grands projets d'investissement ont vocation à être portés par la ville compte tenu de la possibilité de financement par les partenaires de la ville.

La moyenne de l'investissement sur la période 2014/2024 se situe à 298 K € et correspond essentiellement à de l'acquisition d'équipements et différents travaux d'aménagement dans les différentes structures du CCAS.

A noter en 2024 notamment l'acquisition de la RA Ensouleiado à la Logirem pour un montant de 279 k€.

Une exception cependant, en 2017, le CCAS compte tenu de sa situation financière a remboursé le solde de l'avance de trésorerie (200 k €) versée par la ville en 2011 pour 800 K €.

# Débat d'orientations budgétaires

*Budget 2026 : Maintien des grands équilibres et mise en œuvre d'une nouvelle PPI*

**4.**

## **Le budget primitif 2026 : Maintien des grands équilibres et mise en œuvre d'une nouvelle PPI**

# Débat d'orientations budgétaires

*Budget 2025 : Maintien des grands équilibres*

## **Budget 2026 : Maintien des grands équilibres et prudence en période pré électorale compte tenu des incertitudes pesant sur la loi de finances 2026**

**Les orientations présentées dans le cadre de ce débat vont s'appliquer à l'exercice 2026, afin de poursuivre la maîtrise des finances du CCAS dans le cadre d'une prospective financière qui devra permettre de maintenir les équilibres financiers sur le prochain mandat.**

**En cette période pré électorale et les incertitudes entourant le loi de finances pour 2026 :**

- le cadre procédural de préparation du budget est identique à celui de 2025 (ajustement des résultats et de l'autofinancement, respect du plafond de la subvention d'équilibre)
- le budget 2026 sera donc un budget de reconduction pour la section de fonctionnement.

**Les décisions modificatives en cours d'exercice permettront si nécessaire de réajuster le budget, tant en recettes qu'en dépenses, au fur et à mesure de l'évolution du contexte.**

# Débat d'orientations budgétaires

*Budget 2026 : Maintien des grands équilibres*

## Budget 2026 : Maintien des grands équilibres

**Le pilotage de la stratégie financière de la collectivité va se poursuivre selon des hypothèses d'évolution qui peuvent d'ores et déjà être indiquées :**

- **Poursuite de la rationalisation de la dépense tous chapitres confondus** (ajustement des charges de gestion courante en fonction du réalisé et de l'externalisation de certaines prestations, prise en compte de l'impact de l'inflation, évolution des charges de personnel en lien avec les revalorisations point d'indice, SMIC...)
- **Equilibrer le budget dans le respect de la subvention d'équilibre « plafond » de la ville**
- **Attention particulière portée sur la petite enfance** compte tenu du poids de ce secteur sur le budget du CCAS aussi bien en dépenses qu'en recettes.
- **Politique d'investissement s'appuyant sur les excédents reportés de la section d'investissement**, avec une volonté de gestion active du patrimoine du CCAS

# Débat d'orientations budgétaires

*Budget 2026 : Maintien des grands équilibres et mise en œuvre d'une nouvelle PPI*

## Budget 2026 – Les hypothèses d'évolution en fonctionnement

Conscient de la situation financière du CCAS projetée au 31 décembre 2025, le budget primitif 2026 qui sera proposé au vote de l'assemblée délibérante en décembre 2025, est construit selon des hypothèses d'évolution :

### **Dotations et participations:**

L'équilibre dans la limite de la subvention communale « plafond »

Le CCAS équilibrera son budget dans le respect de la subvention d'équilibre « plafond » négocié avec la ville (4 M€)

### **Atténuations de charges :**

Une forte augmentation

Le remboursement d'un cadre mis à disposition d'une association jusqu'en novembre 2027 va faire augmenter les recettes d'atténuations de charges

### **Produits des services :**

La stabilité

Les tarifs évolueront selon l'inflation.

### **Charges à caractère général**

La maîtrise des charges à caractère général doit se poursuivre. Le budget sera construit en tenant compte de l'externalisation de certaines prestations (ex : nettoyage locaux). Des efforts pourront être réalisés sur les autres postes de dépenses courantes pour atténuer ces augmentations

### **Charges de personnel**

L'objectif en 2026 sera, comme sur la ville, de poursuivre l'optimisation des ressources humaines dans le respect des obligations réglementaires d'encadrement qui s'imposent au CCAS.

# Débat d'orientations budgétaires

*Budget 2026 : Maintien des grands équilibres et mise en œuvre d'une nouvelle PPI*

## Budget 2026 – Les hypothèses d'évolution des grands indicateurs

Conscient de la situation financière du CCAS projetée au 31 décembre 2025, le budget primitif 2026 qui sera proposé au vote de l'assemblée délibérante en décembre 2025 , est construit selon des hypothèses d'évolution.

**Excédent brut courant :**  
La stabilisation

**Épargne nette :**  
Cohérente avec le niveau  
d'investissement

**Dette :**  
Pas de recours à l'emprunt

La rationalisation de la dépense publique et l'optimisation des recettes permettra de garantir de soldes de gestion satisfaisants et améliorés.

L'extinction de la dette du CCAS aura un très faible impact sur l'épargne nette et cette dernière sera adaptée au projet d'investissement.

Le recours à l'emprunt ne sera pas nécessaire, la priorité étant donnée à la mobilisation des excédents antérieurs d'investissement et la recherche de financement des partenaires institutionnels.